AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019 CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière par intérim de la Ville de Rosemère, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, que le rapport financier consolidé et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2019 seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le lundi, **11 mai 2020, à 19 h 30**, en la salle des délibérations du Conseil municipal, 100, rue Charbonneau à Rosemère.

FAIT À ROSEMÈRE CE 1er MAI 2020.

La greffière par intérim,

MARIE-CLAUDE THEMENS